

Expansion des exportations—Loi

Je sais qu'en faisant preuve d'un peu d'imagination on pourrait arguer du fait que cette société de la Couronne est distincte du gouvernement qu'après avoir emprunté 20 milliards, comme elle en a le pouvoir, elle pourrait ne jamais rembourser cette somme. Ainsi, nous parlons, en fait, simplement du capital qui est, en définitive, injecté dans cette société. Vous savez tout comme moi, monsieur le Président, que les dettes de cette société de la Couronne seront remboursées non pas avec l'argent du gouvernement, car il n'en a pas, mais avec celui des contribuables. Je m'insurge contre la désinvolture dont fait preuve la Chambre en étudiant ce projet de loi de la façon souhaitée par le ministre compétent.

Nous savons qu'il n'y a pas si longtemps, cette société a fourni les fonds nécessaires à la construction d'un monument plutôt intéressant en Algérie, monument qui pourrait bien avoir fourni de l'emploi à un grand nombre de Canadiens sur place. Ce projet a également permis l'exportation de ciment canadien, car une grande partie de l'ouvrage était fait de béton et d'acier d'armature. Le problème cependant, monsieur le Président, c'est que nous n'avons pas été payés et nous risquons de ne jamais l'être. En outre, nous ignorons quel est l'intérêt pratiqué sur ce prêt. J'ai choisi cet exemple pour bien montrer à quel point la Chambre a perdu tout contact avec ceux qui définissent les règles et autorisent les prêts; les députés élus par les Canadiens n'ont pas le pouvoir d'exiger et d'obtenir les informations essentielles qu'ils devraient avoir au sujet de l'exploitation des sociétés de la Couronne, notamment celle-là.

J'exhorte les députés, monsieur le Président, à étudier avec soin les propositions qui ont été faites au moyen d'amendements, et à se soucier non point du désir qu'ont les bureaucrates d'étendre davantage leur pouvoir sur la scène politique et dans le domaine financier mais plutôt de l'avenir de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui seront forcés de rembourser les dettes qu'ils permettront à cette société d'accumuler en adoptant ce projet de loi sous sa forme actuelle.

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, j'interviens dans la discussion du projet de loi sur la Société pour l'expansion des exportations, mais j'aimerais dire quelques mots d'une jeune société dynamique qui cherche à décrocher des marchés mondiaux et dont j'ai eu personnellement connaissance. Encore la semaine dernière, j'étais invité à la première promotion de son marché étranger. Il s'agit d'une entreprise qui fabrique des peintures. Elle a vendu 43,000 gallons de peinture à la Barbade. Il y a deux ans, elle demandait à l'État fédéral de l'aide pour la promotion non seulement à l'intention de la Barbade mais aussi d'autres pays, et pour la poursuite de travaux de recherche sur son produit qu'elle avait déjà amorcés avec ses capitaux propres. Mais l'État ne lui a accordé aucune aide. On constate d'ailleurs que sur les 62 entreprises qui ont reçu une aide financière l'an dernier de la Société pour l'expansion des exportations, trois ont reçu la moitié de la totalité des fonds distribués. Cela m'inquiète profondément. Est-ce que nous aidons ceux qu'il faut, ceux qui ont de l'initiative, les petits? Je pense que trop de nos ministères, et

pas seulement la SEE, s'intéressent au géant qui a fait sa marque et qui reçoit aujourd'hui la part du lion.

• (1550)

J'estime que le ministre est un très brave type, monsieur le Président. Nous parlons de pêche, et de la culture de la pomme de terre dans les Maritimes. J'ai beau venir de l'Ontario, nous nous entendons très bien avec le ministre et je pense qu'il fait des efforts sincères. Mais je suis vraiment persuadé que quelques-uns des responsables de son ministère évitent certains entrepreneurs très sérieux qui veulent faire leur marque.

Je ne veux pas limiter mes critiques à la SEE, parce que ces problèmes existent également au niveau du ministère de l'Industrie. Il y a un type qui est venu me voir il n'y a pas si longtemps, qui désirait fabriquer de l'engrais en baguettes pour les plantes. Il se débat pour survivre et il a eu la chance de décrocher au Canada plusieurs contrats qui étaient jusque-là pourvus par des baguettes d'engrais importées des États-Unis. Il a décroché des contrats chez Loblaws, IGA, National Grocers et Canadian Tire. Cependant, le ministère lui a claqué la porte au nez. Il avait créé 15 à 20 emplois et serait passé à 45 ou 50, mais le ministère lui a tourné le dos. Il lui manquait ceci, il lui manquait cela. Sans doute qu'il ne s'était pas adressé au bon intermédiaire pour présenter sa demande. C'est finalement le gouvernement de la Barbade qui l'a aidé à promouvoir son produit à l'étranger. C'est un produit très rentable, alors qu'est-ce qui n'a pas marché? Qu'est-ce que la SEE fait pour les gens dont j'ai parlé ici? Le gouvernement de la Barbade a aidé ce type pour la promotion de son produit, pourtant il y a deux ans la SEE lui a claqué la porte au nez.

Voilà pourquoi j'en ai non seulement contre la SEE, mais contre trop de nos ministères fédéraux. Nous ne prêtons pas attention à l'entrepreneur dynamique qui a su se débrouiller. Comme les députés de ce côté-ci de la Chambre l'ont signalé, et, selon toute apparence, nous sommes les seuls à en parler, nous devons faire en sorte que le projet de loi ait un sens pour les propriétaires de petites entreprises. Que trois sociétés touchent plus de la moitié des fonds distribués par l'intermédiaire de la SEE, cela se passe de commentaire. C'est pourquoi nous tentons de présenter des modifications au projet de loi qui auront un certain sens pour le monde des affaires. Nous ne voulons rien enlever aux grandes entreprises, mais nous ne voulons pas oublier les entreprises moins importantes qui font des efforts et luttent contre un marché dont se sont emparé les géants financiers dans le monde entier. Ils prennent de plus en plus d'ampleur. Nous avons foi en la petite entreprise au Canada et nous voulons l'encourager.

J'espère donc, monsieur le Président, qu'avant d'adopter ce projet de loi nous y ajouterons des dispositions en faveur de celui qui fait des efforts personnels et tente de lutter contre la grande entreprise et la bureaucratie. J'espère que, lorsque nous aurons terminé l'étude de ce projet de loi, nous pourrions prétendre avoir accompli quelque chose en faveur de ces Canadiens très importants.